



L'APPROVISIONNEMENT PUBLIC : UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE L'ACIER

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026-2027

MÉMOIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE LA CONSTRUCTION EN ACIER

Février 2026

TABLE DES MATIÈRES

À propos de l'Institut canadien de la construction en acier	4
L'industrie sidérurgique québécoise.....	4
Un contexte mondial changeant et difficile	4
L'approvisionnement local : Une solution à la portée du gouvernement.....	5
Un modèle qui a ses limites	6
Des mesures pour soutenir la compétitivité	6
Conclusion.....	7

À propos de l'Institut canadien de la construction en acier

Fondé en 1930, l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) est le porte-parole de l'industrie canadienne de la construction en acier. Dès que les structures sont construites en acier, nos membres en sont responsables. L'ICCA représente un solide réseau de fabricants, de monteurs, de dessinateurs, d'ingénieurs, d'architectes et de promoteurs, stimulant ainsi l'innovation et assurant la durabilité de l'un des secteurs les plus essentiels du Canada.

L'industrie sidérurgique québécoise

L'industrie sidérurgique québécoise joue un rôle primordial dans la construction et l'entretien de nos infrastructures névralgiques. Les fabricants d'acier transforment l'acier brut en composants nécessaires aux infrastructures du Québec, notamment les ponts, les écoles, les hôpitaux et les systèmes de transports. Leur travail consiste à couper, souder et assembler l'acier en éléments structurels qui répondent à des spécifications et à des normes de sécurité précises.

Le secteur de l'acier au Canada contribue pour 9,7 milliards de dollars à notre PIB. L'industrie de la construction représente 70 % de tout l'acier utilisé au Canada. Plus de 18 000 travailleurs sont directement employés dans la fabrication de l'acier, dont 30% au Québec. Le secteur québécois de la fabrication de l'acier est le plus important au Canada par habitant. L'ICCA représente près de 75 entreprises au Québec.

Un contexte mondial changeant et difficile

Les récentes perturbations du commerce mondial ont mis en évidence une vulnérabilité critique du paysage économique canadien, soit la capacité limitée de notre secteur manufacturier national à fabriquer des produits sidérurgiques essentiels. Des composants clés tels que les poutres à larges ailes, qui sont à la base des grands projets d'infrastructure et de construction, ne sont actuellement pas roulées au Canada. Ce déficit accroît notre dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers, en particulier des États-Unis, exposant nos chaînes d'approvisionnement aux changements géopolitiques, aux politiques protectionnistes et à la volatilité des marchés.

L'approvisionnement local : Une solution à la portée du gouvernement

Pour l'ICCA, il est primordial que le gouvernement mette en place une stratégie d'approvisionnement local en acier pour **projets d'infrastructure financés par des fonds publics**. Ce soutien gouvernemental est nécessaire pour aider l'industrie à naviguer à travers les défis qu'elle rencontre et garantir que nous disposons d'une industrie solide pour construire et soutenir les infrastructures nécessaires à la croissance du Québec.

Ainsi, **l'ICCA recommande que le gouvernement impose des exigences de fabrication domestique pour les projets d'infrastructure financés par des fonds publics**. Des mesures similaires ont été proposées dans l'ensemble des provinces canadiennes ainsi qu'au niveau fédéral. Cette approche maximiserait les retombées pour les contribuables, créerait et protégerait des emplois de qualité au Québec et renforcerait sa résilience et son autonomie industrielles. Pour y parvenir, l'ICCA propose :

- Que la mesure s'applique à **tous les projets d'infrastructures financés par l'État**, peu importe la proportion de financement public (ponts, hôpitaux, écoles, transports, installations communautaires, etc.); et sans valeur minimum.
- Que soient couverts **tous les produits d'acier primaires et transformés** pour lesquels une capacité de production existe au Canada;
- L'instauration de **mécanismes de conformité robustes**, notamment :
 - La preuve que l'acier a été fondu et coulé au Canada (rapports d'essais d'aciérie);
 - La politique devrait exiger une confirmation que tous les travaux de fabrication, qu'ils soient effectués par le fabricant principal ou par des sous-traitants, ont été réalisés au Canada;
- L'imposition de **sanctions claires et significatives** en cas de non-respect, afin d'assurer l'intégrité du régime et une concurrence équitable.

Il est essentiel de mettre en place un marché domestique de l'acier robuste et compétitif pour atteindre les objectifs économiques, commerciaux et industriels du Québec, garantissant ainsi la prospérité à long terme du secteur et de l'économie québécoise dans son ensemble.

En adoptant des mesures favorisant l'approvisionnement local, le gouvernement du Québec montrerait l'exemple en réalisant des investissements ciblés et tournés vers l'avenir dans le secteur de l'acier afin d'accroître ses capacités de fabrication.

En résumé, le renforcement de notre base manufacturière permettra non seulement de sécuriser les chaînes d'approvisionnement essentielles, mais aussi de créer des emplois à forte valeur ajoutée, de renforcer les économies locales et de garantir que le Québec soit bien placé pour répondre de manière indépendante aux besoins futurs en matière d'infrastructures et d'industrie.

Un modèle qui a ses limites

Le modèle du plus bas soumissionnaire conforme a ses limites et prive le Québec d'opportunités économiques majeures, tout en posant des enjeux quant à la qualité de l'acier utilisé. Cela entraîne inévitablement des coûts supplémentaires, notamment pour la réparation et le remplacement des pièces. Nous observons des exemples de dégradation prématurée ou de pièces d'acier ne respectant pas les normes qui font leur entrée sur notre marché. On le remarque notamment avec le pont Samuel-De-Champlain qui démontre déjà des signes de rouille, six ans seulement après son inauguration.

Des mesures pour soutenir la compétitivité

L'Institut canadien de la construction en acier suggère aussi la mise en place d'incitatifs permettant de stabiliser et moderniser l'industrie québécoise de l'acier, en particulier pour les PME. Les mesures devraient viser à :

- **Élargir et adapter les programmes de financement existants** afin de soutenir la modernisation, l'augmentation des capacités et l'amélioration de la productivité au sein des secteurs nationaux de l'acier et de la construction en acier;
- **Mettre en place ou renforcer des incitatifs à l'investissement en capital et au réoutillage** pour aider les petits et moyens fabricants d'acier à adopter des technologies de fabrication avancées, l'automatisation et la numérisation, afin d'améliorer leur efficacité et leur compétitivité;
- **Investir dans des initiatives de recherche, de développement et de commercialisation axées sur l'innovation dans le secteur de l'acier**, notamment la sidérurgie à faibles émissions de carbone, les techniques de fabrication avancées et de nouvelles applications en construction. Les partenariats avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les centres de recherche appliquée et les consortiums dirigés par l'industrie devraient être prioritaires;
- **Soutenir le développement de la main-d'œuvre et les programmes de formation des compétences** afin de répondre aux pénuries de main-

d'œuvre qualifiée et de favoriser l'adoption de nouvelles technologies tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'acier;

- **Arrimer les programmes de soutien industriel aux objectifs de durabilité et de réduction des émissions**, afin de permettre aux producteurs et transformateurs d'acier du Québec de demeurer compétitifs dans un contexte où les marchés mondiaux privilégient de plus en plus les matériaux à faibles émissions de carbone.

Conclusion

Il est temps plus que jamais de mettre en place des mesures permettant de soutenir les industries de l'acier québécoise et canadienne. Ce soutien aidera certes tout un pan de l'économie, mais assurera du même coup les Québécois d'infrastructures de qualité, résistantes aux épreuves du temps, tout en maximisant ici les retombées.

Une industrie de l'acier plus résiliente et autonome est gage de succès dans un monde en plein changement. Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer en ce sens et l'Institut canadien de la construction en acier offre toute sa collaboration pour l'accompagner à surmonter les défis qui se présenteront.